UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS POMPIERS
VOSGES

OBJECTIFS

- Préparer les candidats à l'apprentissage des gestes de premiers secours, en vue du contrôle de comportement face à une situation d'accident.
- Définir les risques professionnels afin de développer l'esprit prévention.
- Présenter le rôle essentiel du secouriste dans l'établissement

PUBLIC

- Tout public.
- Modalités d'accès : mail, téléphone, réponse sous 48 H

PRÉREQUIS

- Aucun

DUREE

- **2** Jours soit **14** heures

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > La formation s'appuiera sur l'alternance d'exposés théoriques et de mises en situation, cas pratiques.
- > Conformément aux exigences fixées par la CARSAT, le groupe sera constitué de **4** à **10** personnes maximum

TARIFS

- 190€/stagiaire
- Ou forfait 10 stagiaires 1200 €

ORGANISATION DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- Un contrôle continu des connaissances est fait par le formateur tout au long de la formation.
- Les critères d'évaluation sont ceux définis par l'INRS. Si cette évaluation est favorable, le formateur attribuera au candidat sa carte de Sauveteur Secouriste du Travail.
- Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la session pourront recevoir leur carte de Sauveteur Secouriste du Travail.

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement signée par demi-journée par le formateur et les stagiaires.
- Document d'évaluation de satisfaction, test d'acquis, attestation de présence, attestation de formation individualisée.
- Carte de Sauveteur Secouriste du Travail.

PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des spécialistes du domaine concerné : pédagogues, ils ont une expérience professionnelle significative.

UNION DEPARTEMENTALE
DES SAPEURS-POMPIERS DES VOSGES

FORMATION : S.S.T

Sauveteur Secouriste du Travail
Programme sur 2 jours, 14h00 de face à face pédagogique

Domaine de compétence n° 1
Intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
Compétences visées :
Identifier le cadre juridique du rôle du SST
Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

2. Protéger de façon adaptée
Compétences visées :
Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

3. Examiner la victime
Compétences visées :
Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
Reconnaître les autres signes affectant la victime
Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
Compétences visées :
Définir les différents éléments du message d'alerte
Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

5. Secourir la victime de manière appropriée
Compétences visées :
Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés

Domaine de compétence n° 2
Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

EVALUATION DES COMPETENCES

UDSP 88 : Union **D**épartementale des **S**apeurs-**P**ompiers des VOSGES,
2 voie Husson - B.P. 79 – 88198 GOLBEY Cedex - Tél : 03 29 69 54 41
: udsp.vosges@sdis88.fr : Pompiersdesvosges : UDSP 88

UNION DEPARTEMENTALE
DES SAPEURS-POMPIERS DES VOSGES

FORMATION : MAC - S.S.T

Maintien et **A**ctualisation des **C**ompétences
de **S**auveteur **S**ecouriste du **T**ravail

Programme sur 1 jours, 7h00 de face à face pédagogique

OBJECTIFS

- Remise à niveau des connaissances afin de maintenir les compétences SST

PUBLIC

- Tout public ayant obtenu le Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.
- Conformément aux exigences fixées par la CARSAT, le groupe sera constitué de **4** personnes au minimum et **10** personnes au maximum.
- Modalités d'accès : mail, téléphone, réponse sous 48 H

PRÉREQUIS

- Être titulaire du Certificat SST

Durée

- 1 Jour soit 7 heures

TARIFS

- 90€/stagiaire
- Ou forfait 10 stagiaires 720 €

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > La formation s'appuiera sur l'alternance d'exposés théoriques et de mises en situation, cas pratiques.
- > Conformément aux exigences fixées par la CARSAT, le groupe sera constitué de 4 à 10 personnes maximum.

ORGANISATION DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- Un contrôle continu des connaissances est fait par le formateur tout au long de la formation.
- Les critères d'évaluation sont ceux définis par l'INRS. Si cette évaluation est favorable, le formateur attribuera au candidat sa carte de Sauveteur Secouriste du Travail.
- Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la session pourront recevoir leur carte de Sauveteur Secouriste du Travail.

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement signée par demi-journée par le formateur et les stagiaires.
- Document d'évaluation de satisfaction, test d'acquis, attestation de présence, attestation de formation individualisée.
- Carte de Sauveteur Secouriste du Travail.

PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des spécialistes du domaine concerné : pédagogues, ils ont une expérience professionnelle significative.

ACTUALISATION DES COMPETENCES SST :

Domaine de compétence n° 1

Intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

Rappel sur le cadre juridique du rôle du SST

2. Protéger de façon adaptée

3. Examiner la victime
Rechercher, reconnaitre les signes et prioriser les actions à réaliser

4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

5. Secourir la victime de manière appropriée
Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
Surveiller

Domaine de compétence n° 2

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

EVALUATION DES COMPETENCES :

A partir d'une mise en situation d'accident du travail, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre les compétences qui lui permettraient d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Le candidat répondra à un questionnement simple portant sur ses compétences en matière de prévention.

UDSP 88 : Union **D**épartementale des **S**apeurs-**P**ompiers des VOSGES,
2 voie Husson - B.P. 79 – 88198 GOLBEY Cedex - Tél : 03 29 69 54 41

: udsp.vosges@sdis88.fr : Pompiersdesvosges : UDSP 88

UNION DEPARTEMENTALE
DES SAPEURS-POMPIERS DES VOSGES

FORMATION : P.S.C 1

Prévention et **S**ecours **C**iviques de Niveau **1**

Programme sur 1 jours, 8h00 de face à face pédagogique

LA PROTECTION - L'ALERTE

- Identifier un danger contrôlable ou non-contrôlable
- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente
- Assurer la transmission d'un message d'alerte au service le plus adapté
- Identifier un signal d'alerte des populations et les mesures de protection

LES MALAISES

- Observer et interroger une personne victime d'un malaise
- Mettre la victime au repos et recourir à un avis médical si nécessaire

PERTE DE CONNAISSANCE

- Apprécier l'état de conscience et la respiration d'une victime
- Maintenir libres les voies aériennes d'une victime inconsciente qui respire

ARRÊT CARDIAQUE

- Prendre en charge une personne de tout âge en arrêt cardiaque
- Alerter et réaliser une Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) précoce
- Assurer la mise en œuvre d'une défibrillation précoce associée à la RCP

OBSTRUCTION DES VOIES AERIENNES

- Identifier l'obstruction des voies aériennes totale ou partielle
- Réaliser les techniques de désobstruction chez l'adulte, l'enfant et le bébé
- Agir face à une obstruction partielle des voies aériennes

TRAUMATISMES - BRÛLURES - PLAIES - HEMORRAGIES

- Conseiller fermement à une personne présentant un traumatisme de ne pas mobiliser la partie atteinte
- Identifier la gravité et la nature d'une brûlure afin d'adopter la conduite à tenir adaptée
- Identifier la gravité et la localisation d'une plaie pour installer la victime dans une position d'attente adaptée
- Arrêter ou limiter une perte de sang en réalisant les gestes de secours adaptés

OBJECTIFS

- Acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours

PUBLIC

- Tout public âgé de 10 ans minimum
- De **06** à **10** stagiaires
- Modalités d'accès : mail, téléphone, réponse sous 48 H

PRÉREQUIS

- Aucun

Durée

- **1** Journée soit **08** heures

TARIFS

- 60 €/stagiaire

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Matériel : Vidéo, défibrillateur, valise pédagogique, mannequin adulte, Enfant et Nourrisson)
- 1 Formateur PSC 1 à jour de sa Formation Continue

ORGANISATION DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- Validation : Participer à toute la formation, Réaliser tous les gestes de secours lors de l'apprentissage, Participer au moins une fois comme sauveteur à un cas concret.
- Evaluation : Certificative

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement signée par demi-journée par le formateur et les stagiaires.
- Document d'évaluation de satisfaction,
- Attestation certificat de compétence PSC1

DOCUMENTATION

- Chaque participant reçoit 1 livret PSC 1

ACTUALISATION

- Conseillée tous les 3 ans

PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des spécialistes du domaine concerné : pédagogues, ils ont une expérience professionnelle significative.

UDSP 88 : Union **D**épartementale des **S**apeurs-**P**ompiers des VOSGES,

2 voie Husson - B.P. 79 – 88198 GOLBEY Cedex - Tél : 03 29 69 54 41

: udsp.vosges@sdis88.fr *: Pompiersdesvosges* *: UDSP 88*

UNION DEPARTEMENTALE
DES SAPEURS-POMPIERS DES VOSGES

FORMATION : RECYCLAGE P.S.C 1

OBJECTIFS

- Le programme a pour objectif d'entretenir des connaissances acquises, d'actualiser ses compétences afin d'agir efficacement face à toute situation d'accident et de préserver l'intégrité physique d'une victime en attente de l'arrivée des secours.

PUBLIC et PRÉREQUIS

- Déjà titulaire du Certificat de PSC1 ou AFPS
- Modalités d'accès : mail, téléphone, réponse sous 48 H

DUREE

- Séance unique de 4 heures sur une demi-journée.

TARIFS

- 30€/stagiaire

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Matériel : Vidéo, défibrillateur, valise pédagogique, mannequins (Adulte, Enfant et Nourrisson)
- 1 Formateur PSC1 à jour de sa FC pour 6 à 10 participants.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Présentation
- Vidéos
- Exposés favorisant l'interactivité entre les participants et le formateur.

AUTRES

- Une attestation de recyclage formation est délivrée aux stagiaires ayant suivi l'intégralité de la session.

Formation de Maintien des Acquis à la Prévention et Secours Civique de niveau 1

Programme sur 1/2 jour, 4h00 de face à face pédagogique

Déroulé Pédagogique

Le programme comprend des parties théoriques ainsi que des parties pratiques .

Théorie

- Protection et Alerte
- Méthodes des désobstructions des voies aériennes
- Arrêt des hémorragies externes
- Bilan et état des fonctions vitales
- Conduite à tenir face à une victime inconsciente
- Conduite à tenir face à un arrêt cardio-respiratoire
- Utilisation d'un Défibrillateur Automatisé Externe
- Conduite à tenir face à un malaise.
- Conduite à tenir face à une plaie, une brûlure, une fracture.

Pratique

- Etude de cas
- Démonstration par le formateur
- Ateliers de révision des gestes
- Exercices pratiques
- Mise en situation.

Synthèse et bilan de la formation.

UDSP 88 : Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des VOSGES,
2 voie Husson - B.P. 79 – 88198 GOLBEY Cedex - Tél : 03 29 69 54 41
: udsp.vosges@sdis88.fr : Pompiersdesvosges : UDSP 88

UNION DEPARTEMENTALE
DES SAPEURS-POMPIERS DES VOSGES

FORMATION : I.P.S

Initiation aux **P**remiers **S**ecours (Enfant et Nourrisson)

Programme sur une ½ journée, 03h30 de face à face pédagogique

OBJECTIFS

- Acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action d'assistance à personne en réalisant les gestes de secours sur enfant et nourrisson

PUBLIC

- Tout public âgé de 10 ans minimum
- De **06** à **10** stagiaires
- Modalités d'accès : mail, téléphone, réponse sous 48 H

PRÉREQUIS

- Aucun

Durée

- **Une ½ journée, soit 3h30**

TARIFS

- 20 €/stagiaire

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Matériel : Vidéo, défibrillateur, valise pédagogique, mannequins (Enfant et Nourrisson)

ORGANISATION DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- Validation : Participer à toute la formation, Réaliser tous les gestes de secours lors de l'apprentissage, Participer au moins une fois comme sauveteur à un cas concret.
- Evaluation : Participatif

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement signée par demi-journée par le formateur et les stagiaires.
- Document d'évaluation de satisfaction,

PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des spécialistes du domaine concerné : pédagogues, ils ont une expérience professionnelle significative.

ACCESSIBILITE aux PERSONNES HANDICAPEES

- Nous contacter pour évaluer la possibilité de suivre la formation selon le type de handicap.

Accueil et Présentation : (5 minutes)

Les accidents de la vie courante : (15 minutes)

Diaporama : Définition des accidents de la vie courante et quelques chiffres.

La protection : (10 minutes)

Identifier et agir face à un **Danger contrôlable** ou un **Danger non contrôlable.**
S'assurer que la victime, les témoins et le sauveteur ne sont plus exposés au danger avant d'intervenir.

L'alerte : (15 minutes)

Connaitre le numéro et le rôle des différents services de secours.
Connaitre le contenu d'un message pour l'alerte d'un service de secours.

L'étouffement chez l'enfant et le nourrisson : (30 minutes)

Reconnaitre l'étouffement total et brutal des voies aériennes.
Réaliser les techniques de désobstruction chez l'enfant et le nourrisson.

La perte de connaissance chez l'enfant et le nourrisson : (30 minutes)
Apprécier l'état de conscience de la victime, libérer ses voies aériennes, apprécier sa respiration.
Réaliser les gestes de secours qu'impose son état pour assurer sa survie.

L'arrêt Cardiaque chez l'enfant et le nourrisson : (1 heure)

Prise en charge d'un arrêt cardiaque.

Utiliser un défibrillateur automatisé externe et les contres indications à son utilisation.

Les autres détresses : (40 minutes)

Présentation par le formateur des gestes de secours à réaliser face à une victime qui présente :

- un saignement
- une plaie ou une brûlure
- un traumatisme

Réponses aux questions et clôture de la formation : (5 minutes)

UDSP 88 : Union **D**épartementale des **S**apeurs-**P**ompiers des VOSGES,

2 voie Husson - B.P. 79 – 88198 GOLBEY Cedex - Tél : 03 29 69 54 41

: udsp.vosges@sdis88.fr : Pompiersdesvosges : UDSP 88

UNION DEPARTEMENTALE
DES SAPEURS-POMPIERS DES VOSGES

FORMATION : G.Q.S

Les **G**estes **Q**ui **S**auvent

Programme sur 02h00 en face à face pédagogique

Accueil et Présentation : (6 minutes)

La protection : (12 minutes)

Protéger une victime ou une personne en écartant ou supprimant, de quelque manière que ce soit et de façon permanente, tout danger qui la menace.
La protection est un préalable à toute action de secours. Toutefois, elle ne peut être réalisée par un sauveteur que s'il peut assurer sa propre sécurité pendant cette action.

L'alerte : (6 minutes)

Connaitre le numéro et le rôle des différents services de secours.
Connaitre le contenu d'un message pour l'alerte d'un service de secours.

Les Hémorragies Externes: (24 minutes)

Arrêter ou limiter la perte de sang de la victime et retarder l'installation d'une détresse qui peut entraîner la mort dans l'attente des secours

Les plaies : (14 minutes)

Mettre la victime en position d'attente pour la maintenir en vie en attendant la prise en charge par les secours.

La perte de connaissance : (16 minutes)

Réaliser immédiatement la mise sur le côté d'une victime qui présente une perte de connaissance (et qui respire normalement) dans l'attente des secours.

L'arrêt cardiaque : (36 minutes)

Mettre en œuvre des compressions thoraciques, associées ou non à l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe (DAE), chez une victime qui présente un arrêt cardiaque, dans l'attente des secours.

Réponses aux questions et clôture de la formation : (6 minutes)

OBJECTIFS

- Sensibiliser le public aux gestes de 1er secours
- Préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant les secours
- Être le 1er maillon de la chaine des secours

PUBLIC

- Tout public âgé de 10 ans minimum
- **1** formateur pour **15** participants maximum
- Modalités d'accès : mail, téléphone, réponse sous 48 H

PRÉREQUIS

- Aucun

Durée

- **Durée de cette sensibilisation : 02 heures**

TARIFS

- 20€/stagiaire

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Matériel : Vidéo, défibrillateur, valise pédagogique, mannequins (Adulte, Enfant et Nourrisson)

ORGANISATION DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- La présence et la participation active de chacun constituent les seuls critères de validation

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement signée par demi-journée par le formateur et les stagiaires.
- La participation à la sensibilisation donne lieu à la délivrance d'une attestation.

PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des spécialistes du domaine concerné

ACCESSIBILITE aux PERSONNES HANDICAPEES

- Les participants qui présentent un handicap peuvent suivre cette sensibilisation et se voir attribuer l'attestation « Gestes qui sauvent ».
- Le formateur adaptera le nombre de participants dans son groupe et

les exercices pratiques aux capacités du (des) participant(s).

UDSP 88 : Union **D**épartementale des **S**apeurs-**P**ompiers des VOSGES,
2 voie Husson - B.P. 79 – 88198 GOLBEY Cedex - Tél : 03 29 69 54 41
: udsp.vosges@sdis88.fr : Pompiersdesvosges : UDSP 88

OBJECTIFS

- Préparer le candidat à comprendre et à délimiter son champ d'intervention
- Développer les capacités physiques et techniques pour réaliser un sauvetage aquatique sans et avec matériels ,en toute sécurité
- Savoir prendre en charge une victime noyée

PUBLIC

- Agé de 17 ans .
- Modalités d'accès : mail, téléphone, réponse sous 48 H

PRÉREQUIS

- Réaliser un test de natation (50m nage libre) à l'entrée de la formation.
  La non-validation du test entraine l'arrêt de la formation.
- PSE1 (à la date de l'examen)

DUREE

- **90 heures**

TARIFS

- 400€/stagiaire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > La formation s'appuiera sur de la préparation physique et technique, de mises en situation, cas pratiques.

ORGANISATION DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- Un contrôle continu des connaissances est fait par le formateur tout au long de la formation.

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement signée par demi-journée par le formateur et les stagiaires.
- Document d'évaluation de satisfaction, attestation de présence.
- Fiches d'évaluations conformément aux épreuves de l'examen BNSSA fixées par l'arrêté du 22 juin 2011

PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des spécialistes du domaine concerné : pédagogues, ils ont une expérience professionnelle significative.

UNION DEPARTEMENTALE
DES SAPEURS-POMPIERS DES VOSGES

FORMATION : BNSSA

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

Programme sur 90 heures ,exclusivement de face à face pédagogique

Domaine de compétence n° 1

Connaître le champ d'action d'un BNSSA

1. Situer son rôle de sauveteur dans l'organisation des postes de Secours *Compétences visées :*
Identifier le rôle du BNSSA
Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

2. Connaître le milieu
Compétences visées :
Avoir une bonne connaissance des risques lié au milieu , les vents, les courants….

3. Connaître la réglementation
Compétences visées :
Avoir une bonne connaissance de la réglementation et du cadre juridique liée à l'activité de surveillance aquatique

Domaine de compétence n° 2

1. Savoir maitriser les techniques de Sauvetage sans matériel
Compétences visées :
Effectuer un sauvetage aquatique sans matériel en toute sécurité

2. Savoir maitriser les techniques de Sauvetage avec matériel
Compétences visées :
Effectuer un sauvetage aquatique avec matériel (palmes ,masque, tuba) en toute sécurité

3. **Savoir maitriser les Techniques de dégagement**
Compétences visées :
Pouvoir se dégager d'une saisie par une victime lors d'un sauvetage

Domaine de compétence n° 3

1. **Prise en compte de la victime après sortie de l'eau**
Compétences visées :
Effectué les gestes de secourisme adaptés au bilan de la victime ,

EXAMEN EN FIN DE SESSION (Conformément à l' arrêté du 22 juin 2011)

UDSP 88 : Union **D**épartementale des **S**apeurs-**P**ompiers des VOSGES,
2 voie Husson - B.P. 79 – 88198 GOLBEY Cedex - Tél : 03 29 69 54 41

: udsp.vosges@sdis88.fr : Pompiersdesvosges : UDSP 88

UNION DEPARTEMENTALE
DES SAPEURS-POMPIERS DES VOSGES

FORMATION : FMA PSE 1 et 2

Formation du **M**aintien des **A**cquis dans le domaine du **P**remier **S**ecours en **E**quipe de niveau **1** et **2**

Durée minimale annuelle de 6 heures en face à face pédagogique par rapport à la filière opérationnelle PSE 1 ou PSE 2

Programme annuel imposé

Accueil et Présentation (suivant le programme imposé)

Apprentissage des techniques et gestuelles

Apprentissage à l'utilisation de nouveaux matériels

Thématique annuelle d'adaptation aux missions d'emploi en fonction des instructions ministérielles pour l'année en cours

Réponses aux questions et clôture de la formation

OBJECTIFS

- Adaptation technique aux applications et connaissances relatives au PSE 1 ou PSE 2 dans le cadre de la formation continue des équipiers secouristes suivant les recommandations nationales annuelles

PUBLIC

- Public titulaire du PSE 1 ou PSE 2
- Modalités d'accès : mail, téléphone, réponse sous 48 H

ACTUALISATION

- Tous les ans

Durée

- **1** Journée soit **06** heures minimum

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Matériel : Vidéo, défibrillateur, valise pédagogique, mannequins (Adulte, Enfant et Nourrisson)
- 1 Formateur PSE à jour de sa Formation Continue pour 6 stagiaires

TARIFS

- 150€/stagiaire

ORGANISATION DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- Validation : Participer à toute la formation, Réaliser tous les gestes de secours lors des mises en situations professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement signée par demi-journée par le formateur et les stagiaires.
- Document d'évaluation de satisfaction,
- Attestation de formation individualisée

PLANIFICATION

- Intra-entreprise : aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques)
- Inter-entreprises : dates consultables

PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des spécialistes du domaine concerné : pédagogues, ils ont une expérience professionnelle significative.

UDSP 88 : Union **D**épartementale des **S**apeurs-**P**ompiers des VOSGES,

2 voie Husson - B.P. 79 – 88198 GOLBEY Cedex - Tél : 03 29 69 54 41

: udsp.vosges@sdis88.fr : Pompiersdesvosges : UDSP 88

UNION DÉPARTEMENTALE SAPEURS POMPIERS VOSGES

OBJECTIFS

- Passer les épreuves statutaires obligatoires tous les cinq ans de la formation continue BNSSA
- Faire le point sur les nouveautés

PUBLIC

- Tout public.
- Modalités d'accès : mail, téléphone, réponse sous 48 H

PRÉREQUIS

- Titulaire du BNSSA

DUREE

- 4 heures

TARIFS

- 200€/stagiaire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > La formation s'appuiera sur de la préparation physique et technique, de mises en situation, cas pratiques.

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement signée par demi-journée par le formateur et les stagiaires.
- Document d'évaluation de satisfaction, attestation de présence.
- Fiches d'évaluations conformément aux épreuves de l'examen BNSSA fixées par l'arrêté du 22 juin 2011

PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des spécialistes du domaine concerné : pédagogues, ils ont une expérience professionnelle significative.

UNION DEPARTEMENTALE
DES SAPEURS-POMPIERS DES VOSGES

FORMATION : FC BNSSA

Formation continue du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

Programme sur 4 heures ,exclusivement de face à face pédagogique

Epreuves de la FC BNSSA (Conformément à l' arrêté du 22 juin 2011)

Point sur les nouveaux textes et les évolutions dans le domaine de la surveillance aquatique

UDSP 88 : Union **D**épartementale des **S**apeurs-**P**ompiers des VOSGES,
2 voie Husson - B.P. 79 – 88198 GOLBEY Cedex - Tél : 03 29 69 54 41

: udsp.vosges@sdis88.fr : Pompiersdesvosges : UDSP 88